



Formation

«Démêler les exigences gouvernementales au démarrage »

7 novembre 2017
(18h30 à 21h30)

POUR QUI ?

Entrepreneurs(es) et personnel administratif

OBJECTIF ?

Entrepreneurs(es) dans un processus de démarrage d'entreprise

CONTENU DE L'ATELIER :

- ▼ Dois-je immatriculer mon entreprise?
- ▼ Suis-je admissible à l'assurance-emploi?
- ▼ Qu'en est-il des régimes de retraite comme la Pension de la vieillesse, de la RRQ, du Régime québécois d'assurance parentale, de la CSST et des Normes du travail pour une PME?
- ▼ J'engage des employés ou des travailleurs autonomes?
- ▼ Quel type d'entreprise me convient le mieux : individuelle, société de personnes ou société incorporée? Les avantages et inconvénients fiscaux.
- ▼ Les pertes d'entreprise.
- ▼ Comment et quand dois-je déclarer mes revenus aux fins de l'impôt?
- ▼ Dois-je faire des acomptes provisionnels?
- ▼ La vérification fiscale?

COÛT : 50\$ par participant

LIEU : 145, chemin de la Traverse
Saint-Ignace-de-Loyola

FORMATEUR :
M. Carol Gagnon

M. Carol Gagnon est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires. Il a été à l'emploi de l'Agence du revenu du Canada à titre de vérificateur d'entreprise pendant plus de 30 ans. Au cours de ses 18 dernières années à l'emploi de l'ARC, il a agi à titre de conférencier en fiscalité pour les entreprises en démarrage. Muni d'une vaste expérience comme animateur-vulgarisateur d'ateliers en fiscalité, il poursuit, à son compte, sa mission de rendre le tout accessible aux entrepreneurs.

Inscription au 450 836-0990 poste 0, avant le 3 novembre 2017



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

DÉMÊLER LES EXIGENCES

GOVERNEMENTALES AU DÉMARRAGE

ENTREPRISE :

ADRESSE :

PERSONNE-RESSOURCE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

	NOMBRE DE PARTICIPANTS
ATELIER 50 \$ par participant	

L'entreprise s'engage à payer les frais de formation et, en cas d'annulation, accepte qu'aucun remboursement ne sera fait après la date limite d'inscription.

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Merci de retourner ce formulaire avant le 3 novembre 2017, par télécopieur au 450 836-2001 ou numérisé par courriel à jproulx@masadc.ca.

Le nombre de places est limité. Aucun remboursement ne sera accepté après cette date.

Nous vous ferons parvenir une facture après la réception de votre inscription.